



**Municipalité de
Saint-Jules**

AVIS PUBLIC

ADOPTION CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE CENTRE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité;

Que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jules a adopté, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024. Les séances se tiendront dans la salle municipale de Saint-Jules à 20h00 aux dates suivantes:

15 janvier	6 mai	9 septembre
5 février	3 juin	7 octobre
4 mars	8 juillet	4 novembre
8 avril	12 août	2 décembre

Que le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Jules, ce 5 décembre 2023

Gina Lessard

Gina Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION:

Je soussignée directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Jules, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'Avis public ci-haut en:
En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 15h00 et 16h00 le 5 décembre 2023.

Gina Lessard

Gina Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière